



LE CCRE EN 2021

Rapport annuel



Sommaire

Aperçu général	3
Territoires	10
Climat et environnement	15
Citoyenneté	21
Partenariats internationaux	27
Ressources externes	32
Communication et visibilité	36
Documents et publications du CCRE 2021	40



Aperçu général



Aperçu général

Le Conseil des Communes et Régions d'Europe (CCRE) est fier de présenter son projet de rapport d'activités 2021 qui donne un aperçu des principales actions du CCRE en 2021. Il s'adresse à ses membres - les 60 associations nationales de collectivités locales et régionales dans 41 pays européens -, aux élus locaux et régionaux ainsi qu'au grand public puisqu'il sera publié sur le site internet du CCRE.

Le travail du CCRE est dirigé par sa [stratégie pluriannuelle 2021-2030 et son programme de travail 2021-2022](#) : toutes les actions visent à la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD) sur l'ensemble des territoires européens. Structurés autour de quatre objectifs principaux, nous avons développé des réflexions et des activités autour de :

1/ Politiques et plaidoyer

2/ Partage des connaissances et renforcement des capacités

3/ Campagnes paneuropéennes et visibilité

4/ Notre organisation interne

1 Politiques et plaidoyer



Dans le but d'influencer l'agenda européen et d'alerter ses membres sur les initiatives à venir qui peuvent avoir un impact sur les collectivités territoriales dans les prochaines années, le Conseil des Communes et Régions d'Europe a suivi les différentes initiatives en cours de préparation en 2021 par les institutions européennes.

→ Des informations plus détaillées sont présentées par domaine thématique dans les pages suivantes de ce rapport, particulièrement sur la citoyenneté ; le développement territorial ; le climat, l'énergie et l'environnement ; et les partenariats internationaux.

Quels étaient nos objectifs ?

Influencer en amont la direction que prendront les institutions européennes avec leurs nouvelles initiatives, informer nos membres afin qu'ils soient en mesure de prendre part aux débats, amplifier leur propre plaidoyer auprès de leur gouvernement national et d'anticiper les impacts sur leurs territoires à l'avenir.

→ Ils ont pu organiser des dialogues territoriaux avec les citoyens sur l'avenir de l'Europe.

Exemple de résultat - Ils se sont adressés à leurs représentations permanentes à Bruxelles ou à leurs gouvernements nationaux dans leur pays d'origine sur certains domaines politiques spécifiques tels que la relance et la résilience ou la coopération internationale.

Des débats politiques, des tables rondes, des réunions de groupes d'experts et des webinaires ont également été organisés parallèlement à la participation à des événements politiques de haut niveau sur le plan européen et international. Ces activités ont été complétées par des séances d'information présentant des données factuelles, des amendements aux rapports du Parlement européen, des prises de position et des résolutions, ainsi que le suivi législatif des dossiers pertinents aux membres.

→ L'OCDE s'est inspirée de nos publications sur l'impact de la Covid-19 sur les finances locales.

→ Des conclusions du Conseil européen sur l'échange d'expertise dans le secteur public mettent en avant les gouvernements locaux et régionaux.

→ Notre vision a permis de contribuer à la vision européenne à long terme pour les zones rurales.

Ce travail a été rendu possible par le travail des associations membres du CCRE actives dans



les groupes d'experts, qui permettent de faire appel aux connaissances et mettre en avant les expériences des membres, tant dans l'UE que dans les pays tiers.

→ Plusieurs prises de position et résolutions ont été élaborées avec nos membres : égalité des sexes, migration et asile, paquet « Fit for 55 » sur l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, numérisation, eau, etc.

Nous avons également tenu les membres du CCRE informés des divers développements politiques dans les domaines politiques que nous couvrons. Nous avons été actifs dans le cadre de différentes plateformes européennes et dialogues structurés menés par les institutions européennes. Cela nous a permis de façonner à l'avance les idées de certaines initiatives et directions stratégiques européennes.

→ Forum politique sur le développement, dialogue structuré sur la politique de cohésion, dialogue social, réseau européen sur le développement rural, dialogue stratégique sur la stratégie de la Commission européenne en matière de droits des personnes handicapées, groupe de développement urbain et groupe de développement territorial des États membres.

En outre, à une échelle plus internationale, la coopération avec Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU) et la Taskforce Globale des collectivités territoriales (GTF), l'OCDE, le Congrès du Conseil de l'Europe a également été maintenue sur divers sujets tels que la relance et la Covid-19, la démocratie locale, ainsi que la localisation des ODD.

2 Partage des connaissances et renforcement des capacités



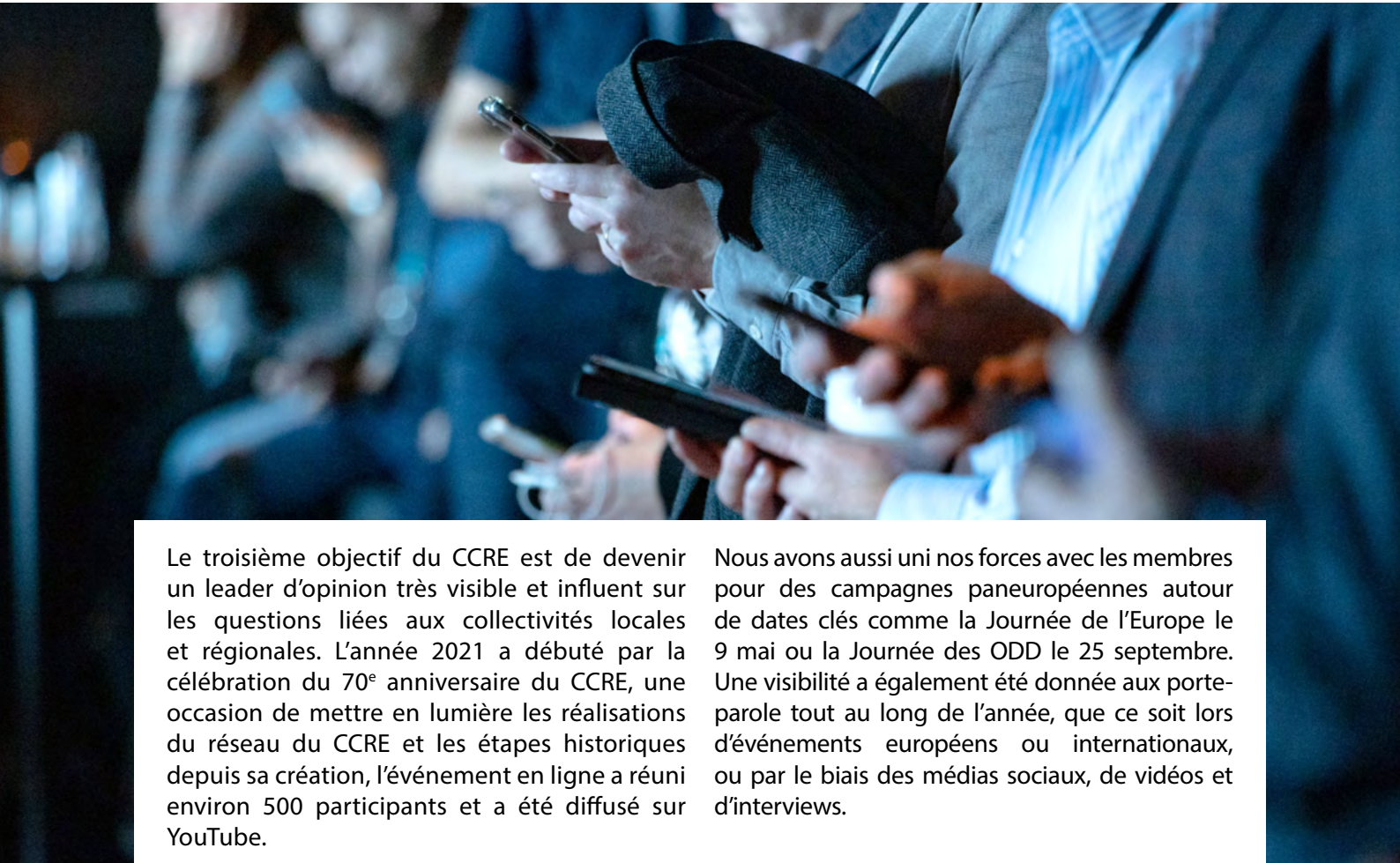
En ce qui concerne notre deuxième objectif visant à accroître la connaissance des institutions européennes sur les collectivités locales et régionales, et inversement des collectivités locales et régionales sur le contexte européen, le CCRE a travaillé sur diverses publications, organisé des webinaires pour informer ses membres, et les a réunis dans des groupes d'échange de connaissances. Un atelier a été organisé pour mieux informer les membres sur la manière de participer au niveau national à certains processus influencés par l'Europe.

Le CCRE a également travaillé à une nouvelle édition de sa publication sur : *"TERRI - Gouvernance territoriale, pouvoirs et réformes"* qui donne un aperçu des réformes de décentralisation en Europe ces dernières années, et en particulier dans le domaine de la santé et dans un contexte de pandémie de Covid. Cette nouvelle édition sera publiée en

janvier 2022 et sera présentée dans différents forums, notamment lors de la session de mars du Congrès des gouvernements locaux et régionaux à Strasbourg ou lors du Forum sur la cohésion en mars.

Il est crucial pour le CCRE d'accroître aussi la capacité de ses membres à prendre part au processus de décision et aux projets européens. Cela implique de mettre en place des formations et des activités de renforcement de capacités, au sujet des programmes de financement européens, de l'égalité des genres, de l'adaptation au changement climatique et des plans d'action locaux, des défis environnementaux, du développement urbain, de l'intégration des migrants ou des ODD.

3 Campagnes et visibilité paneuropéenne



Le troisième objectif du CCRE est de devenir un leader d'opinion très visible et influent sur les questions liées aux collectivités locales et régionales. L'année 2021 a débuté par la célébration du 70^e anniversaire du CCRE, une occasion de mettre en lumière les réalisations du réseau du CCRE et les étapes historiques depuis sa création, l'événement en ligne a réuni environ 500 participants et a été diffusé sur YouTube.

La célébration de cette année a également marqué le 15^e anniversaire de la Charte de l'égalité du CCRE. Plus généralement, de nombreux articles, communiqués de presse, messages sur les réseaux sociaux et vidéos ont été diffusés sur tous nos canaux de communication. Pour assurer un flux d'information fluide entre le CCRE et ses membres, plusieurs bulletins d'information et mises à jour ont été publiés.

Nous avons aussi uni nos forces avec les membres pour des campagnes paneuropéennes autour de dates clés comme la Journée de l'Europe le 9 mai ou la Journée des ODD le 25 septembre. Une visibilité a également été donnée aux porte-parole tout au long de l'année, que ce soit lors d'événements européens ou internationaux, ou par le biais des médias sociaux, de vidéos et d'interviews.

4 Notre organisation interne

Notre quatrième objectif était de devenir une organisation plus durable et plus inclusive. Cet objectif comportait plusieurs dimensions liées à nos organes de gouvernance, donner la possibilité à nos associations membres de contribuer, au Secrétariat lui-même, aux processus de fonctionnement et des possibilités pour les membres du personnel.

Tout d'abord, nous avons été en mesure de nous adapter à la situation créée par la pandémie de Covid et deux réunions du Comité directeur réunissant nos 170 représentants élus ont eu lieu en ligne cette année la première dans le cadre de la célébration de notre 70^e anniversaire, pour adopter des prises de position dans différents domaines, convenir des dépenses et du budget, et approuver le programme de travail pluriannuel 2021-2022 et la stratégie pluriannuelle 2021-2030.

Pour chacune des réunions, l'objectif était de donner aux associations membres du CCRE l'opportunité de discuter avec des acteurs clés européens. Des débats politiques en format réduit et des sujets concrets ont été proposés et développés avec les membres, tels que la vision à long terme sur le développement rural, le recul des droits humains en Europe, la Conférence sur l'avenir de l'Europe. 2021 est également l'année du lancement du renouvellement du mandat du secrétaire général qui devrait être élu par le Comité directeur en janvier 2022.

Le Secrétariat a également fait l'objet d'un audit sur ses processus internes et certaines recommandations que le CCRE doit désormais

prendre en compte sur sa façon de travailler ont été suggérées : le système de feuilles de temps (« timesheets ») est en cours d'adaptation pour suivre le cadre logique du CCRE par exemple.

Une Task Force interne composée de membres du personnel a également travaillé tout au long de l'année pour formuler des recommandations, en consultation avec l'ensemble du personnel, sur la réorganisation interne du CCRE 2020-2021 et pour mieux définir les rapports d'activités aux membres et notre système d'évaluation.

Le fait de travailler à plein temps en ligne a également fait prendre conscience au secrétariat du CCRE que nous étions encore trop dépendants du papier : le secrétariat a travaillé pour devenir plus dématérialisé. L'équipe administrative a créé de nouveaux modèles, de nouveaux systèmes pour l'approbation des documents, pour les signatures numériques, et a réécrit les procédures administratives pour l'approbation des documents, les processus pour les voyages/achats/ordres d'achat/contrats de service, etc.

Enfin, l'ensemble du personnel a été formé à la nouvelle façon de travailler et à la manière d'améliorer l'esprit d'équipe et les capacités, par le biais de sessions d'apprentissage régulières. Le personnel a également reçu des formations sur Excel, sur la prise de parole en public, ainsi que sur le développement, la gestion, les rapports, le suivi et le budget des projets.

Territoires



Principal succès

Reprise et résilience



La crise du COVID-19 a durement touché les collectivités territoriales, étant donné leur rôle en première ligne pour la protection des citoyens et le soutien aux entreprises. La mise en œuvre des mesures de sécurité a souvent été imposée par l'échelon national mais une consultation appropriée du niveau territorial était nécessaire.

Les associations nationales représentant les gouvernements locaux et régionaux se sont mobilisées pour fournir des idées, des outils et une expertise afin de répondre aux besoins sur le terrain. Pour le CCRE, notre rôle était de veiller à ce que les collectivités territoriales soient reconnues dans les solutions et stratégies pour la future relance aux niveaux national et européen.

Grâce à notre [enquête conjointe avec le Comité des Régions](#) sur l'implication des associations de collectivités locales et régionales dans les Plans nationaux de relance et de résilience, le CCRE a obtenu une visibilité notable pour ses efforts et une crédibilité auprès des institutions européennes. Cela a contribué à renforcer nos relations avec le Parlement européen, en particulier en ce qui concerne la contribution aux futurs rapports.

En outre, l'analyse des progrès réalisés dans la mise en œuvre des plans nationaux sur le terrain permettra au CCRE de contribuer à la préparation d'un projet de rapport prévu par le Parlement européen sur la mise en œuvre du mécanisme de redressement et de résilience. Il a également donné matière à réflexion à nos

membres pour stimuler l'engagement avec les gouvernements nationaux en abordant la relance à différents niveaux de gouvernance et en soutenant leurs efforts de plaider au niveau national.

Ce travail sur la manière de soutenir plus efficacement la relance constitue une base solide pour le plaidoyer du CCRE dans d'autres domaines connexes, tels que les réformes de la gouvernance économique, le semestre européen et son évolution future, la cohérence avec la politique de cohésion, les investissements locaux verts.

Par exemple, la 2^e analyse du CCRE sur l'impact de COVID-19 sur les finances locales et régionales contribue à sensibiliser aux obstacles existants aux investissements des collectivités territoriales dans un contexte où les investissements pour une relance durable sont plus importants que jamais. Ces messages ont été partagés avec l'OCDE, le Vice-président Valdis Dombrovskis - Une économie au service des citoyens, et Commissaire au commerce, ainsi qu'avec Paolo Gentiloni, Commissaire européen aux affaires économiques et financières. Ce thème s'inscrit également dans notre vision de l'avenir de l'Europe.

Enfin, grâce aux outils que nous développons et promouvons, comme le [Cadre de référence pour les villes durables \(RFSC\)](#) avec le soutien de la France, les plans de relance ont permis de réfléchir à la manière de les utiliser pour parvenir à un développement durable des villes. Le RFSC est un outil, disponible en ligne gratuitement, utile à la localisation des ODD et à la réalisation d'un développement urbain durable plus résilient. Nous avons 2212 utilisateurs enregistrés à la fin de 2021 avec plus de 840 projets ou politiques publiques qui ont été évalués à l'aide de l'outil.

Cadre de référence pour les villes durables (RFSC)

→ [site web | rfsc.eu](http://site.web.rfsc.eu)

→ [twitter | rfsc_eu](https://twitter.com/rfsc_eu)





Réalisations majeures

→ **Registre sur la transparence** : grâce à notre plaidoyer les gouvernements locaux et régionaux de pays Membres de l'UE, et leurs associations représentantes, ne sont plus considérés comme des groupes de lobby auprès des institutions européennes. Les institutions européennes ont décidé de ne plus exiger que les gouvernements locaux et leurs associations figurent dans le registre officiel des lobbyistes.

L'UE reconnaît ainsi leur légitimité dans l'élaboration des politiques et le fait qu'elles ne doivent pas être mises sur le même plan que le secteur privé. Les gouvernements locaux et leurs associations en dehors de l'UE peuvent encore être tenus d'inscrire leurs coordonnées dans le registre.

→ **Comité européen sur la démocratie et la gouvernance (CDDG) du Conseil de l'Europe** : le Secrétaire Général du CCRE a été invité, en 2021 à s'exprimer sur le sujet de la gouvernance démocratique en 2021 pendant la pandémie de COVID-19. Les secrétaires généraux de ces organisations se sont aussi rencontrés à maintes reprises pour réfléchir et à déterminer des objectifs communs pour 2022.

→ **Développement urbain** : les ministres de l'UE responsables des questions de développement urbain ont adopté [l'accord de Ljubljana](#), le 26 Novembre 2021. À cette occasion, les Etats Membres de l'UE et la Commission Européenne confirment la poursuite de l'Agenda Urbain pour l'UE. Cet accord entérine et précise les modalités de mise en œuvre de l'Agenda Urbain, à la préparation duquel le CCRE a activement participé et contribué. Dans ce document, certains aspects clés pour le CCRE sont inclus.

Le rôle des villes de petite et moyenne taille est clairement énoncé avec la volonté de les impliquer dans les partenariats thématiques. Il est également intéressant de noter que le rôle des associations nationales de municipalités et de régions dans le soutien aux municipalités, mais aussi dans la participation aux partenariats thématiques, est reconnu. De nouveaux partenariats thématiques seront lancés à partir de 2022 sur les villes vertes, le tourisme durable, les villes de l'égalité (proposé par le CCRE) et l'alimentation urbaine.

→ **Développement rural** : le CCRE et ses membres ont proposés [leurs recommandations sur la vision à long terme pour les zones rurales](#) lors de la consultation publique de la Commission, menées par le cabinet de la vice-présidente Šuica, qu'ils ont rencontrés. Les principales parties prenantes européennes (députés européens, cabinets des commissaires Ferreira et Šuica, OCDE) étaient présentes lors des rencontres et du séminaire en ligne organisés par le CCRE. Ce travail a été soutenu par une forte communication comme des articles sur le site web du CCRE et une campagne de promotion sur les réseaux sociaux. En conséquence, un certain nombre de nos recommandations ont été incluses dans la communication « [vision à long terme pour les zones rurales](#) » : des directions pour impliquer toutes les parties prenantes, y compris les collectivités territoriales, dans le Pacte Rural ; une plateforme en ligne pour les bonnes pratiques et les guides pour améliorer la cohérence des fonds européens dans les zones rurales ; et la révision des législations européennes à la lumière des enjeux actuels de la ruralité dans l'UE.

→ **La numérisation** : le CCRE et ses membres ont développé une vision commune au sujet des principes numériques qui devraient guider la transition numérique dans les collectivités locales et régionales au cours des dix prochaines années. Le CCRE défend l'idée que les collectivités locales et régionales, étant en première ligne de la transition numérique et représentant un acteur clé pour faciliter la diffusion des solutions numériques au grand public, doivent être à la fois des facilitateurs pour les citoyens et les entreprises locales et, à la fois, des fournisseurs de services publics.

En outre, les initiatives européennes visant à soutenir la transition numérique ne devraient jamais se faire au détriment des collectivités locales et régionales, ni créer de charges économiques et administratives inutiles pour celles-ci. Enfin, il est essentiel de soutenir la numérisation des administrations publiques

locales et régionales grâce à des mesures et des outils de financements adaptés, des mesures législatives et des outils politiques appropriés : nous avons besoin d'une réflexion stratégique et d'une réelle coordination entre les États membres à ce sujet.

→ **Violence et harcèlement de la part de tiers** : cet important sujet pour différents secteurs industriels a permis de débiter une coopération entre les organisations de partenaires sociaux. Les organisations d'employeurs et les syndicats sont présents au niveau des gouvernements locaux et régionaux, des gouvernements nationaux, du secteur de l'éducation, des hôpitaux, des transports publics, ou du secteur des télécommunications, par exemple. La directive multisectorielle pour prévenir les violences et les harcèlements ont été signées en 2010.

Actuellement, un projet vise à évaluer comment elles pourraient éventuellement être mises à jour et alignées sur la convention 190 de l'OIT sur la violence et le harcèlement. Ce projet permet également au CCRE et aux autres partenaires de se positionner par rapport à la prochaine proposition de directive de la Commission sur la violence fondée sur le genre.

→ Les préoccupations économiques et territoriales qui font l'actualité figurent en bonne place dans la liste des enjeux liés au développement urbain et à la cohésion des territoires dans l'ensemble l'UE. Aussi, le CCRE a pu **renforcer ses relations avec les principaux responsables politiques et décideurs européens** sur ces questions. Notamment, on peut rappeler les entretiens menés avec la commissaire Dubravka Šuica sur le développement rural, l'eurodéputé Dragoș Pișlaru sur le mécanisme de relance et de résilience et l'eurodéputé Joachim Schuster sur le semestre européen. Ce furent des occasions importantes pour échanger et engager un débat sur des questions qui ont des implications significatives pour les collectivités locales et régionales et leurs citoyens.

En cours

→ **ODD** : une réflexion permanente sur les indicateurs avec le Centre commun de recherche ou l'OCDE. Nous recueillons également l'expérience des membres et évaluons ce qui leur serait utile, sur le thème de la localisation des ODD, comme les examens infranationaux. Nous discutons également de l'état des lieux et échangeons des connaissances dans ce domaine.

→ La préparation de l'étude du CCRE sur les réformes territoriales, la gouvernance et les pouvoirs des gouvernements locaux (**rapport TERRI**) a débuté au début de l'année 2021 et sera dévoilée au début de l'année 2022. Ce rapport sera particulièrement axé **sur la gestion et les impacts de la pandémie COVID-19 parmi les membres du CCRE** en fonction des systèmes de gouvernance territoriaux de chacun.

→ **Le CCRE représente les gouvernements locaux et régionaux en tant qu'employeurs.** Par conséquent, le CCRE participe au processus de révision du dialogue social sectoriel de l'UE organisé par la Commission européenne, en tant que représentant des gouvernements locaux et régionaux. La DG EMPL publiera au T3-2022 une nouvelle communication et une recommandation en fonction des résultats de cette révision. Les Comités pour le Dialogue Social de l'UE vont ensuite être déterminés en fonction - incluant également une décision concernant la création d'un comité dédié aux services sociaux.

→ Le CCRE explorera avec ses membres la possibilité de définir une vision commune au sujet des politiques de logements en Europe, afin qu'elles permettent de mettre en œuvre des **solutions de logement sûres, abordables et décentes**. Cette position prendra en considération les récents avis émis par le Parlement européen sur le sujet, ainsi que

l'évolution du marché du logement et de la location à court terme en Europe.



Climat et environnement



Principal succès

Neutralité climatique d'ici 2050 : des ambitions mondiales aux actions locales

Faire face aux crises économiques et sociales provoquées par la pandémie de COVID-19 et lutter simultanément contre le changement climatique est le double défi imposé dans le monde comme sur le continent européen. Cette année 2021 a été décisive pour traduire les ambitions en actions concrètes et pour mettre en avant le leadership des municipalités et des régions dans une relance durable.

Dans l'Union européenne, **le paquet Fit for 55**, tant attendu, a révélé les propositions de la Commission pour atteindre une réduction de 55% des émissions de CO2 d'ici 2030 et faire du Pacte Vert européen une réalité. Le CCRE a largement contribué au travail de plaidoyer avant la publication du paquet, avec des réponses aux consultations publiques sur l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables, la performance énergétique des bâtiments et la taxonomie européenne.

Tout au long de l'année, le CCRE et ses membres ont travaillé sans relâche pour trouver le bon équilibre entre le maintien d'un haut niveau d'ambition et l'assurance que les collectivités locales et régionales soient soutenues de manière adéquate dans le processus. Nous poursuivrons ce travail en 2022.

Le CCRE participe également à la mise en œuvre de **la Convention des Maires pour le climat et l'énergie (CoM)**, une initiative phare dans ce domaine. En 2021, la Convention a renforcé ses ambitions pour une Europe équitable et climatiquement neutre d'ici 2050, reflétant l'engagement des dirigeants locaux en faveur

d'une transition climatique et énergétique équitable, inclusive et respectueuse de tous les citoyens et de toutes les ressources de notre planète.

Convention des Maires pour le climat et l'énergie



→ **site web** | eumayors.eu

→ **twitter** | [eumayors](https://twitter.com/eumayors)

Pour accompagner cette transition, le CCRE a offert aux membres des outils pour communiquer et promouvoir la nouvelle phase de l'initiative auprès de leurs collectivités locales, un soutien pour organiser des événements de sensibilisation et de renforcement des capacités au niveau national, et des webinaires thématiques. Nous avons également mis en avant le travail réalisé par la Convention, mais aussi par plusieurs associations sur le renforcement de la gouvernance multi-niveaux et le rôle des collectivités locales dans les politiques climatiques et énergétiques nationales.

Réalisations majeures



→ Les collectivités locales et régionales ont été visibles et se sont fait entendre lors de la **conférence COP26 des Nations Unies sur le changement climatique à Glasgow**. En tant que membres du groupe d'intérêt des gouvernements locaux et des autorités municipales (LGMA) et en coopération avec nos associations membres au Royaume-Uni (COSLA, LGA, WLGA et NILGA), le CCRE, PLATFORMA a coordonné la présence d'une délégation de dirigeants locaux et régionaux européens, organisé plusieurs débats et événements a réussi à inclure des références à l'importance des municipalités, des régions et de « l'action à plusieurs niveaux et en coopération » pour atteindre les objectifs de l'accord final de la conférence : le Pacte climatique de Glasgow.

**Convention
des Maires
pour l'Afrique
sub-saharienne (CoM SSA)**



- site web | comssa.org
- twitter | [comossafrica](https://twitter.com/comossafrica)

→ Toujours au niveau international, les activités du CCRE dans le cadre de la **Convention des Maires pour l'Afrique sub-saharienne (CoM SSA)** se sont concentrées cette année sur la création d'alliances avec les associations de collectivités locales africaines afin d'améliorer le soutien aux villes dans chaque région d'Afrique subsaharienne. Le CoM SSA a également renforcé sa coopération avec les principales institutions de financement du climat, telles que le [Fonds vert pour le climat](#). Cette coopération a permis d'étendre le réseau à un plus grand nombre de parties prenantes, offrant ainsi un soutien accru aux signataires.

→ Les négociations sur le **8^e programme d'action pour l'environnement** arrivent maintenant à leur terme. Les [principaux messages](#) mis en avant dans notre plaidoyer auprès du Parlement européen apparaissent dans le compromis final proposé par la présidence du Conseil en décembre. Il aborde la question d'une meilleure mise en œuvre de la législation environnementale, plutôt que d'annoncer de nouvelles actions politiques, ainsi que l'habilitation et le soutien des gouvernements

régionaux et locaux à prendre des mesures en faveur de la protection de l'environnement.

→ Alors que la Commission prépare la **révision de la législation sur la gestion de l'eau**, le CCRE a fourni des recommandations techniques à la Commission (consultation publique, atelier de consultation des parties prenantes). Nous avons été sélectionnés pour contribuer à [la plate-forme des parties prenantes sur la pollution zéro](#). D'autre part, nous avons co-organisé avec Eurocities une [conférence de haut niveau](#) pendant la Semaine verte, un événement clé de l'agenda européen. Grâce à ces deux actions complémentaires, le CCRE a renforcé ses liens avec la Commission européenne, en particulier la DG Environnement, et est désormais un acteur clé dans les négociations sur la réforme prévue pour 2022.

→ Le CCRE a contribué **au lancement du Green City Accord**, une nouvelle initiative visant à rendre les villes plus vertes et plus saines. En collaboration avec Eurocities et ICLEI, nous avons promu l'initiative lors de sessions européennes et nationales. À ce jour, 85 villes signataires s'engagent à une mise en œuvre ambitieuse de la législation européenne dans le domaine de l'environnement (air, eau, déchets, nature et biodiversité, bruit).

Green City Accord

- site web | greencityaccord.eu

Climat et environnement

→ Les collectivités locales et régionales ont besoin de plus de soutien technique et financier pour boucler la boucle de l'économie circulaire, c'est l'une des recommandations du Partenariat pour l'économie circulaire de l'Agenda urbain, qui a clôturé ses travaux en 2021. La Commission européenne (DG RTD) lance donc une **plateforme d'échange sur la mise en œuvre des stratégies locales et régionales d'économie circulaire**, la [CCRI](#). Fort de l'expertise de son groupe d'experts, le CCRE a été sélectionné cette année parmi un groupe de partenaires pour accompagner le développement de cette plateforme.

→ Cette année, l'équipe climat et environnement s'est concentrée sur l'amélioration de sa stratégie de communication. Tout en maintenant **un flux continu d'informations pour les membres du CCRE sur les nouvelles et les financements européens** liés au climat et à l'environnement par le biais du Green Update (bulletin d'information interne bimensuel), un tableau de bord de la législation européenne a été mis en place pour fournir un état des lieux des réformes attendues ou en cours. Plusieurs notes de synthèse sur la législation proposée ou les stratégies européennes ont également été distribuées.

En termes de communication externe, nous avons également continué d'accroître la visibilité du CCRE et de ses activités dans le domaine du climat et de l'environnement. Nous avons pu, notamment grâce à la participation de Belinda Gottardi, porte-parole du CCRE pour le climat, au Bureau politique de la Convention des Maires, dialoguer avec les Commissaires pour l'énergie Kadri Simson ou pour l'environnement Virginijus Sinkevicius, et compter sur le soutien d'Ursula von der Leyen, qui a écrit à tous les maires

d'Europe pour soutenir la nouvelle phase de la Convention et inviter les collectivités locales à se joindre à l'effort nécessaire pour mettre en œuvre le Pacte vert européen.

→ [Une infographie](#) sur la contribution des collectivités locales et régionales à la lutte contre le changement climatique a été largement diffusée à l'occasion de la COP26, et de nombreux articles ont été publiés sur le site web et la newsletter du CCRE : Le paquet Fit for 55, le renouvellement des ambitions de la Convention des Maires et activités connexes, l'interview de Sari Rautio, porte-parole du CCRE pour l'environnement, etc.

En cours

En 2021, nous avons préparé le terrain pour 2022 et défini 5 domaines d'action prioritaires :

- Négociations sur le paquet « Fit for 55 » au Parlement européen et au Conseil.
- Propositions législatives sur la gestion de l'eau (directive traitement des eaux urbaines résiduaire) et la qualité de l'air, notamment par l'intermédiaire de la plate-forme des parties prenantes pour une pollution zéro.
- Tirer les leçons de l'état des finances locales et des investissements verts afin d'émettre des recommandations politiques pour favoriser les transitions vertes locales et adapter le soutien financier européen et national aux défis actuels.
- Accroître le renforcement des capacités des municipalités et des régions en matière de transition verte, notamment dans le domaine de l'économie circulaire.



Citoyenneté



Principal succès

Apporter l'égalité au plus près de chez vous

La **Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale**, l'outil de référence des villes et régions d'Europe pour promouvoir l'égalité femmes-hommes sur leurs territoires, a fêté en 2021 ses 15 ans de promotion de l'égalité (lire aussi : [entretien](#) sur la Charte) et d'orientation des initiatives locales en faveur de sociétés plus équitables.

Le CCRE a mené un vaste programme au cours de l'année pour réfléchir sur les succès de la Charte et pour générer des idées en vue de consolider sa position en tant que texte de référence pour l'Europe et la revitaliser afin de suivre le rythme des nouvelles réalités et développements politiques. Les activités ont commencé par un webinar sur « l'anniversaire » de la Charte en mai, suivi de six ateliers thématiques couvrant des sujets tels que la discrimination multiple, le climat et le développement durable, et la violence à l'égard des femmes et des filles.

Au total, tout au long de l'année, 75 participants d'associations nationales de gouvernements locaux et régionaux, d'institutions européennes et de la société civile venant de 21 pays ont partagé leurs expériences avec la Charte, la promotion de l'égalité des genres au niveau local, et ont apporté leurs idées pour assurer le succès continu de la Charte. La série d'ateliers a abouti à un rapport final contenant des recommandations sur les mesures de suivi à prendre en 2022-2023.

La portée de la Charte a continué de s'étendre tout au long de 2021, avec 57 nouveaux signataires rejoignant la communauté de près de 2 000 collectivités territoriales dans 36 pays ; 4 nouveaux plans d'actions ont été mis en ligne sur [l'Observatoire](#) de la Charte en ligne.

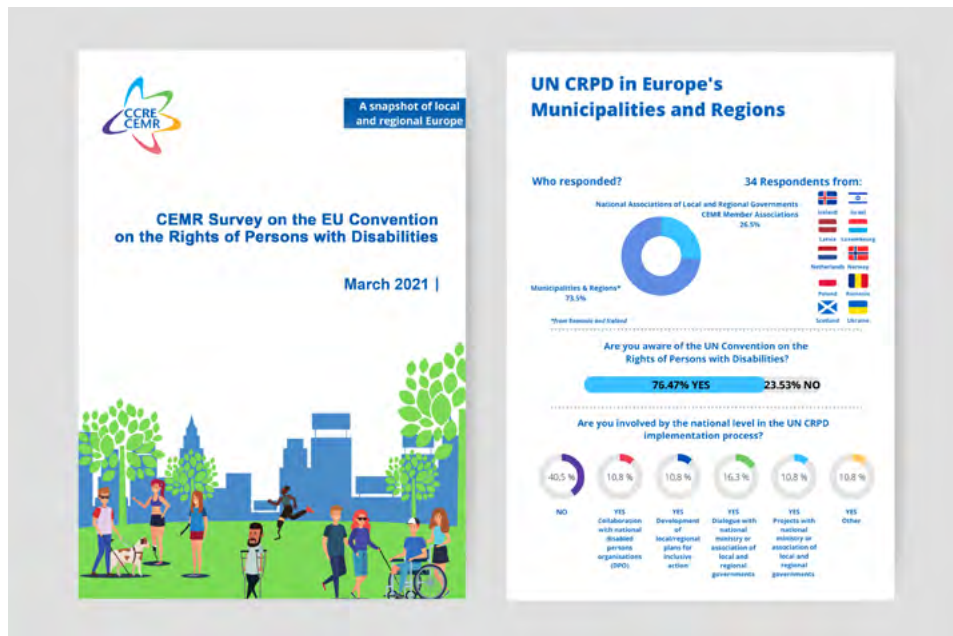
De plus, la Commission permanente pour l'égalité du CCRE (représentant les élu.e.s locaux.ales et régionaux.ales de toute l'Europe) et la Commission des droits humains et de l'égalité de traitement de l'Association des villes polonaises ont uni leurs forces pour faire connaître et soutenir la Charte en Pologne. Un moment d'importance politique et historique a eu lieu en octobre lorsque l'Association des villes polonaises (APC) a organisé une **cérémonie collective de signature de la Charte à Poznan** où 16 villes polonaises - couvrant plus de 4 millions d'habitants - ont formalisé leur volonté de faire de leurs territoires des lieux conviviaux pour tous et toutes, où les femmes et les hommes ont les mêmes droits et responsabilités. L'événement a reçu une large couverture médiatique en Pologne. Le CCRE et l'APC ont combiné leurs efforts pour apporter une visibilité supplémentaire à la Charte sur les réseaux sociaux avec le hashtag [#LocalEquality](#).

L'Observatoire de la Charte

→ [site web](#) | charte-egalite.eu

→ [twitter](#) | [cemr_equality](https://twitter.com/cemr_equality)





Réalisations majeures

Le CCRE appelle à une politique européenne d’asile commune et percutante à tous les niveaux de gouvernement depuis 2015. En réponse au tant attendu **nouveau pacte sur la migration et l’asile**, publié par la Commission européenne en septembre 2020, le CCRE s’est engagé à sensibiliser et à plaider en faveur d’une attention renouvelée aux défis et problèmes liés à l’intégration des migrant.e.s et des réfugié.e.s au niveau local.

Le Comité directeur du CCRE a rencontré le vice-président de la Commission européenne chargé des migrations, Margaritis Schinas, pour discuter des réalités locales de l’immigration, de la meilleure façon de gérer ce phénomène et de la manière dont les politiques de l’UE peuvent être les plus favorables. Deux membres du Parlement européen en charge de ces dossiers, [les eurodéputées Fabienne Keller et Birgit Sippel](#), ont également participé aux discussions, s’accordant sur le rôle crucial des gouvernements locaux pour les nouveaux arrivants, notamment

dans la mise en place de structures d’accueil humaines lors du traitement des demandes d’asile.

La discussion du Comité directeur a marqué le point de départ de l’élaboration d’une **résolution politique** sur le rôle des gouvernements locaux et régionaux dans le nouveau cadre de l’UE sur la migration et l’asile avec la Task Force du CCRE sur la migration. La Résolution finale, qui sera adoptée en janvier 2022 par le Comité directeur du CCRE servira pour continuer le dialogue avec les institutions européennes.

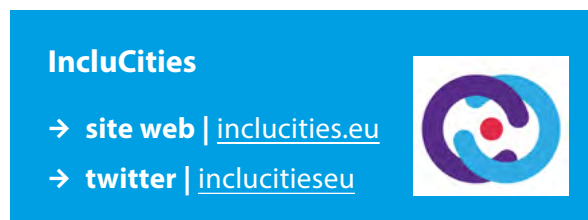
→ Sur la base des contributions à une consultation ciblée avec le cabinet de la Commissaire européenne à l’égalité fin 2020 et en vue de mieux comprendre l’implication des gouvernements locaux dans le domaine du handicap, le CCRE a publié [une enquête sur la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées \(CNUDPH\)](#).

L'enquête a recueilli 34 réponses de 10 pays. La majorité des personnes interrogées connaissent la Convention des Nations Unies et sont impliquées à des degrés divers au niveau national dans le processus de mise en œuvre (ex. dialogues, projets, plans d'action). Parmi les principaux défis auxquels sont confrontés les gouvernements locaux et régionaux et leurs associations nationales dans la mise en œuvre des droits des personnes handicapées figurent le manque de fonds et de capacités pour le développement de services ciblés ; manque d'orientation et d'informations claires ; manque d'installations et de structures et de la bureaucratie excessive. 91% des personnes interrogées sont intéressées par les opportunités d'échange entre pairs et de renforcement des capacités avec d'autres gouvernements locaux/régionaux européens et leurs associations sur la mise en œuvre de la CNUDPH.

De plus, grâce à nos efforts de plaidoyer, le CCRE est cité comme une partie prenante pertinente dans la nouvelle **stratégie de l'UE en faveur des droits des personnes handicapées 2021-2030** et est membre du dialogue stratégique sur la stratégie en faveur des droits des personnes handicapées, organisé par la DG Emploi, affaires sociales et inclusion de la Commission européenne.

→ L'équipe Citoyenneté s'est mobilisée et a participé à deux grandes campagnes autour de dates clés pour promouvoir les droits des migrant.e.s et des réfugié.e.s : la Journée mondiale des réfugié.e.s (20 juin) et la Journée internationale des migrant.e.s (18 décembre).

Pour la **Journée mondiale des réfugié.e.s**, le CCRE et le [projet IncluCities](#) ont été actifs et ont organisé des activités dans le cadre de la campagne de la Semaine des réfugiés « [Nous ne pouvons pas marcher seuls](#) ». Pour mettre en exergue trois aspects importants de l'intégration des migrant.e.s et des réfugié.e.s, le CCRE a organisé trois événements en ligne pour présenter les contributions de villes diverses et inclusives dans l'UE, en plus d'offrir une inspiration et un espace ouvert d'échange dans le cadre du projet IncluCities.



Lors d'une série de sessions de discussion Facebook Live, nous avons couvert : les femmes réfugiées dans l'arène politique, les TIC et la numérisation pour une meilleure intégration, et les expériences des migrant.e.s de deuxième génération. Les événements Facebook Live ont touché plus de 2 000 personnes et ont enregistré 1 030 vues.

À l'occasion de la **Journée internationale des migrant.e.s**, le CCRE a également fait campagne pour présenter ses activités et ses meilleures pratiques sur des sujets liés à la migration, notamment en organisant un échange Facebook Live sur « [Shifting the way we frame migration](#) » avec les partenaires du projet IncluCities : Malines et Fuenlabrada. Une [interview vidéo](#) avec le porte-parole du CCRE sur les migrations, Pietro Puccio, a été publiée en ligne (voir aussi le texte écrit en [EN](#) et [FR](#)), où le rôle des villes et des régions dans la gestion des migrations est souligné et une vision politique proposée pour un avenir où les municipalités européennes.

→ Les relations et la coopération du CCRE avec la première Commissaire européenne à l'égalité, Helena Dalli, ont été renforcées quand cette dernière a rencontré les dirigeants locaux de la Commission permanente du CCRE pour l'égalité en janvier ([voir récapitulatif](#)). Le potentiel de l'action locale et régionale pour **construire l'égalité à partir de la base**, ainsi que des domaines de coopération à plusieurs niveaux ont été discutés. L'échange a également abordé la réaction contre les droits des femmes actuellement observée dans certains États membres, les liens entre le troisième plan d'action de l'UE sur l'égalité des sexes dans l'action extérieure (GAP III) récemment publié de l'UE et la stratégie pour l'égalité des genres, la promotion de la participation politique des femmes dans les pays du partenariat oriental et, enfin, et ce n'est pas le moins important, les impacts de la COVID-19 sur l'égalité femmes-hommes.

→ L'équilibre femmes-hommes dans la prise de décision et le leadership continue d'être un domaine d'action prioritaire au sein du CCRE et de ses associations membres. L'étude du CCRE parue en 2019 sur les femmes en politique a illustré que la représentation des femmes dans la prise de décision augmente à tous les niveaux, bien que très lentement, en particulier aux niveaux local/régional et dans les postes de direction tels que celui de maire.

En 2021, le CCRE a publié les résultats d'un questionnaire sur la **composition par sexe du leadership des associations membres**. Les réponses ont été recueillies auprès de 29 associations membres dans 27 pays et ont montré que dans les organes de décision exécutifs au plus haut niveau des associations (équivalent au Bureau exécutif du CCRE), il y a moins de 25 % de femmes (24 %) en moyenne. La proportion moyenne de femmes membres dans les organes de décision délibérants les plus élevés (équivalent au Comité directeur du CCRE) était de 22%.

Ce questionnaire a permis au CCRE de sensibiliser aux écarts de genre dans nos propres structures de direction et de réfléchir à leurs causes sous-jacentes. Les résultats constituent une base de référence par rapport à laquelle les progrès peuvent être mesurés au cours des prochaines années, car l'intégration du genre au sein de l'organisation est un objectif dédié dans la stratégie pluriannuelle du CCRE.



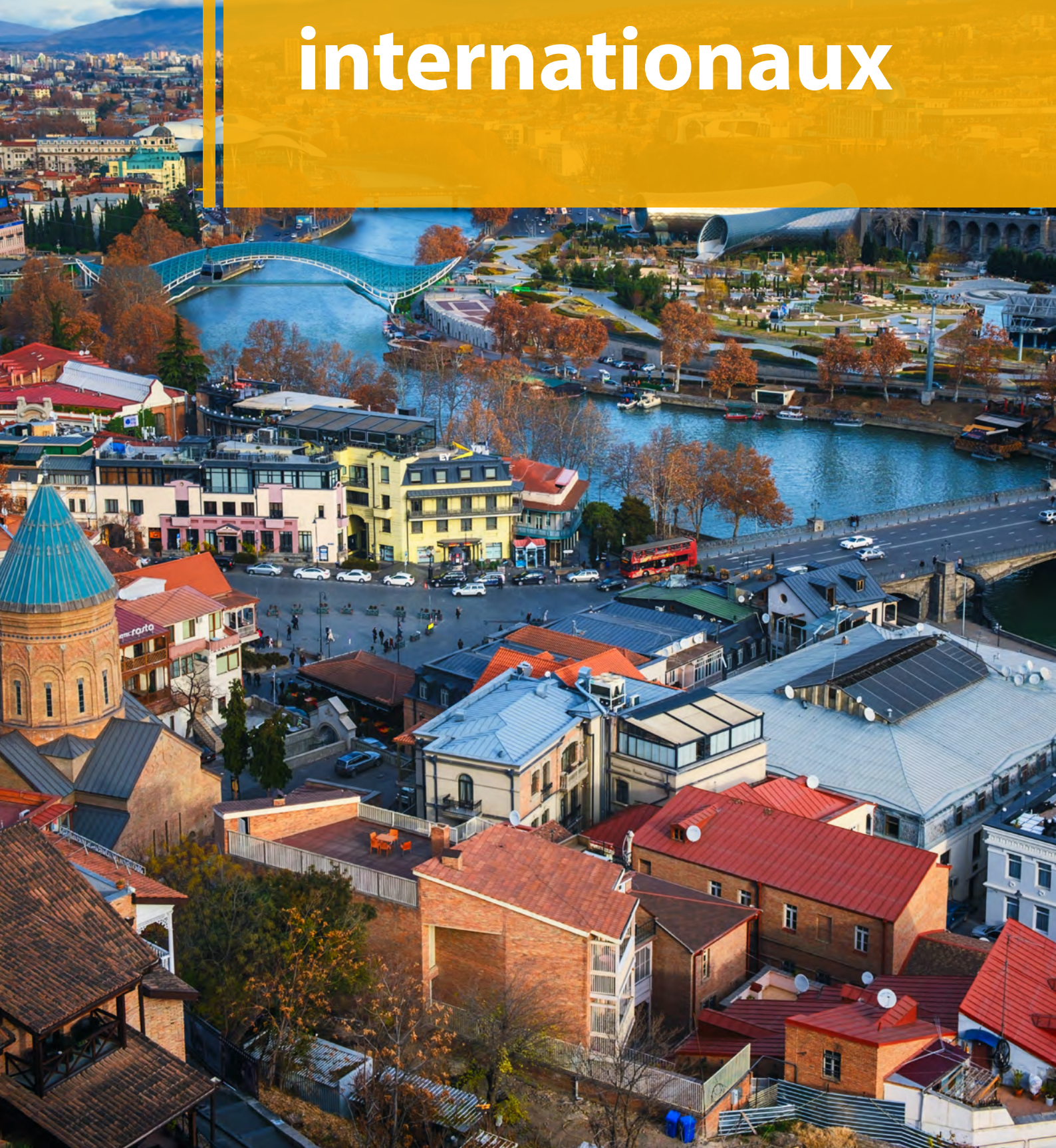
En cours

→ Les membres de la Task Force du CCRE sur la migration ont été impliqués dans le processus de consultation régionale sur le projet de texte **de la Charte de Lampedusa de CGLU**. La Charte de Lampedusa sera une expression des valeurs communes que les sections de CGLU dans le monde ont en ce qui concerne la migration et sa gestion aujourd'hui. Cet engagement mondial renouvelé sur les migrations et les déplacements, qui vise à « changer le discours sur la mobilité humaine » et « mettre en évidence les responsabilités assumées par les territoires pour assurer la dignité et la coexistence de tous », devrait être lancé par CGLU début 2022 pour promotion et adoption par les sections régionales.

→ Comme mentionné dans la section de l'Équipe Territoires, [l'Accord de Ljubljana](#), adopté par les ministres de l'UE responsables du développement urbain sous la présidence slovène, comprend les propositions du CCRE et de EURO CITIES pour quatre nouveaux partenariats thématiques pour l'Agenda urbain de l'UE : Villes de l'égalité ; verdir les villes ; tourisme durable ; et l'alimentation urbaine. Alors que les partenariats villes vertes et tourisme durable seront lancés à partir de début 2022, un nouveau partenariat sur **les villes de l'égalité** pourrait être développé à partir de début 2023.



Partenariats internationaux



Principal succès

Un soutien accru aux membres du CCRE dans le voisinage oriental de l'UE

Le programme [Partenariat oriental du CCRE-PLATFORMA](#) est coordonné par un groupe de travail Voisinage oriental de l'UE, avec la participation d'associations nationales de gouvernements locaux et régionaux de pays signataires d'accord de libre-échange complet et approfondi (ALECA) et d'accords d'association (AA), la Géorgie, la Moldavie et l'Ukraine. Ils sont soutenus par leurs homologues européens de [la coalition PLATFORMA](#).

L'objectif principal du programme est d'accroître l'autonomie et les compétences des gouvernements locaux en renforçant leurs associations nationales - **NALAG** (Association nationale des autorités locales de Géorgie), **CALM** (Congrès des autorités locales de Moldavie) et **AUC** (Association des villes ukrainiennes) - dans le but de construire un cadre de coopération solide au niveau local qui soutiendrait les réformes institutionnelles dans les pays du **Partenariat oriental** (EaP), renforcerait les compétences des fonctionnaires locaux et le rôle des associations nationales dans les processus décisionnels nationaux.



→ [site web](#) | platforma-dev.eu

→ [twitter](#) | [Platforma4Dev](https://twitter.com/Platforma4Dev)



Parmi les exemples de nos activités, citons une **session d'échange entre pairs** entre le CALM et des associations nationales d'Europe du Sud et de l'Est en avril, **une formation sur l'égalité des genres** pour les associations nationales et les signataires de la Charte en Géorgie (NALAG), en Moldavie (CALM) et en Ukraine (AUC) en juin 2021, ou encore [le Forum des dirigeants locaux UE-EaP](#) en décembre. En outre, le projet « Bridges of Trust » ([Ponts de confiance](#)) a été lancé en avril pour soutenir l'établissement de 10 nouveaux partenariats municipaux entre l'Ukraine et l'UE (Lettonie, Lituanie, Pologne, Slovaquie, Estonie), qui ont été présentés lors d'un **forum international** intitulé « *Renforcer la coopération municipale entre l'Ukraine et l'UE* » en décembre, ainsi que le lancement d'une [publication dédiée](#) aux partenariats entre les municipalités ukrainiennes et européennes.

Réalisations majeures

→ **La stratégie internationale du CCRE** a été adoptée lors de la session statutaire du Comité directeur, le 28 janvier 2021. La stratégie vise à façonner notre future action internationale en tant qu'association européenne de gouvernements locaux et régionaux, ainsi que notre participation à des initiatives et programmes internationaux. La stratégie envisage 3 objectifs principaux :

1. Le CCRE est un partenaire clé de l'Union européenne et devrait également devenir un interlocuteur clé pour les organisations internationales afin de transmettre les messages et valeurs des gouvernements locaux et régionaux européens - notamment à des organisations telles que les Nations Unies (et tous ses organes) et l'OCDE ;
2. Positionner le CCRE comme l'un des principaux contributeurs au sein des réseaux internationaux de gouvernements locaux et régionaux - notamment en ce qui concerne [Cités et Gouvernements Locaux Unis](#) (CGLU) et la [Taskforce mondiale des gouvernements locaux et régionaux](#). Le positionnement de CGLU dans l'arène internationale continue de se développer. Les points de vue de cette organisation mondiale sont de plus en plus pris en compte par les Nations Unies et ses organes. Être actif et contribuer à CGLU peut aider à promouvoir nos points de vue sur la scène internationale ;
3. Renforcer notre implication et notre leadership à travers des initiatives et des programmes internationaux tels que [PLATFORMA](#), la [Convention mondiale des maires](#) et la [Convention des maires d'Afrique subsaharienne](#) (CoM SSA).

→ **Politique et plaidoyer sur le NDICI** – l'Europe dans le monde. Le nouvel instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale - Europe dans le monde a été adopté en juin 2021. Les GLR sont intégrés dans l'ensemble du texte et la coopération décentralisée est mentionnée. Les délégations de l'UE doivent consulter les LRG dans le cadre du dialogue politique, et un considérant des programmes géographiques s'engage à soutenir l'autonomisation des LRG dans les pays partenaires pour un montant minimum de 500 millions d'euros. L'accent mis sur les programmes géographiques dans les nouveaux instruments financiers implique un rôle plus important pour les délégations de l'UE pour la programmation actuelle des fonds de l'UE (2021-2027). Le soutien aux associations de GLR sera assuré par la signature d'un accord-cadre de partenariat (FPA). Une [note](#) PLATFORMA explique l'instrument et présente nos messages clés.

→ **Forum politique sur le développement (FPD)**. En tant que coprésident du FPD, le secrétaire général du CCRE a participé, avec le directeur et le secrétariat de PLATFORMA, à plusieurs consultations organisées tout au long de l'été et de l'automne 2021. Ces sessions de consultations sont utiles pour partager nos apports et contributions aux plans d'action ou programmes en cours d'élaboration (plan d'action pour la jeunesse, programme des défis mondiaux, mise en œuvre de la stratégie du multilatéralisme, préparation du sommet UE-UA, programme régional pour l'Afrique subsaharienne, programme régional pour l'Amérique latine, programme régional pour l'Asie), ou pour commenter la mise en œuvre des plans d'action en cours (plan d'action pour l'égalité des genres III - [agenda final](#)).

Partenariats internationaux

→ **Publications** : PLATFORMA, en coopération avec des partenaires, a élaboré et diffusé plusieurs publications sur la relation entre l'UE et les GLR dans le contexte du développement ([pour plus de publications, voir Annexe. Documents et publications du CCRE 2021](#)).

→ Le CCRE avec CGLU Afrique et PLATFORMA a organisé l'événement « **Mettre en relation les jeunes leaders locaux !** » en juin 2021 visant à faire avancer le travail entamé lors des conférences d'Abidjan et de Marrakech en 2017. L'objectif était de suggérer des moyens de rapprocher l'Afrique et l'Europe dans le cadre d'un partenariat gagnant-gagnant et d'explorer comment les dirigeants locaux peuvent structurer leur futur dialogue et apporter leur contribution aux grands événements tels que les sommets Union africaine - Union européenne et Africités.

→ **EDLS - Campagne des Journées européennes de la solidarité locale 2021** : La 6^e édition des [Journées européennes de la solidarité locale](#) en novembre 2021 a dépassé la barre symbolique des 100 événements organisés dans toute l'Europe par les villes, les régions et leurs associations pour faire connaître leurs actions de coopération internationale, rapprocher la coopération décentralisée des citoyens et donner de la visibilité aux signataires de la [Charte EDLS](#). La campagne annuelle de deux semaines coordonnées par PLATFORMA est menée par des villes et régions européennes, et leurs associations, engagées à informer et mobiliser leurs citoyens sur les questions de solidarité mondiale et de développement durable. Découvrez ce qui s'est passé en 2021 dans [le clip vidéo EDLS 2021](#).

→ **Le module de formation sur les ODD n°4 Objectifs de développement durable et coopération décentralisée** a été élaboré conjointement avec [CGLU Learning](#). Le module explore l'application des Objectifs de développement durable (ODD) en tant que cadre politique de développement universel appliqué dans la pratique de la coopération décentralisée. Le module #4 complète une série de modules de formation de CGLU sur la localisation des ODD ([#1 Introduction aux ODD](#), [#2 ODD et planification territoriale](#), et [#3 Suivi et rapports sur les ODD](#)). Le Secrétariat de PLATFORMA a été engagé dans une formation pilote de formateurs (ToT) pour devenir formateurs pour le module, et nous avons participé en tant que formateurs ou orateurs dans des formations pilotes organisées par CGLU Formation pour d'autres sections de CGLU ([CGLU Afrique](#), [Mercociudades](#), [CGLU Asie-Pacifique](#)). Une formation dédiée aux membres du CCRE et aux partenaires de PLATFORMA est prévue pour 2022.



En cours

→ La 3^e édition des [PLATFORMAwards](#) - *Une récompense pour l'excellence de l'action internationale des villes et des régions* - en est à ses premières étapes préparatoires, et sera lancée au premier semestre 2022 pour inviter les villes et régions européennes à soumettre leurs projets de coopération décentralisée à un jury indépendant pour la sélection des lauréats de cette édition, qui seront annoncés au second semestre.

→ Le CCRE et PLATFORMA organiseront, participeront ou contribueront à des événements pertinents en 2022, tels que **le Sommet UA-UE** et le **Forum des dirigeants locaux** en février, **le 9^e Sommet des régions et des villes du CdR** en mars, **le 9^e Sommet Africités** en mai, **le 11^e Forum urbain mondial** en juin, **10^e Forum politique de haut niveau des Nations unies sur le développement durable** en juillet, ou encore le **7^e Congrès mondial** de [Cités et gouvernements locaux unis](#) (CGLU), notre organisation internationale faitière pour les villes, les gouvernements locaux et régionaux et les associations municipales du monde entier, en octobre 2022.



Alliances et partenariats

→ **Assemblée parlementaire de la Méditerranée (APM) : Un protocole d'accord** a été signé entre l'APM et PLATFORMA. L'accord réaffirme le partenariat entre l'APM et PLATFORMA, et souligne les efforts communs des deux organisations pour faire progresser une région euro-méditerranéenne ouverte, inclusive, prospère et sûre, avec un accent immédiat sur les droits humains, la sécurité sanitaire et la reprise économique après la pandémie de COVID-19. (février 2021)

→ **Global Education Network Europe (GENE) :** La création d'alliances est cruciale pour une éducation à la citoyenneté mondiale de qualité. Dans ce contexte, PLATFORMA a eu plusieurs réunions avec GENE tout au long de 2021, ce qui a donné lieu à la première version préliminaire d'un **protocole d'accord** entre PLATFORMA et GENE.

Ressources externes



Une gestion raisonnable et la diversification des sources de financement pour des activités durables sur le long-terme

Suite à la discussion au sein des membres du CCRE, il a été recommandé d'élaborer une approche stratégique pour le financement externe d'activités (Ressources Externes). Par conséquent, nous avons développé en 2021 la Stratégie pour les Ressources Externes (SRE) afin d'être en accord avec l'approche systématique du CCRE et les facteurs externes actuels, tels que la période de programmation de l'UE 2021-2027.

Sur la base des documents stratégiques adoptés : la stratégie pluriannuelle 2020-2030, le programme de travail semestriel, et la réorganisation du Secrétariat en 2020-2021, la SRE vise à mettre en place un processus bien défini pour planifier, identifier et développer des propositions, et mettre en œuvre des activités financées par des ressources externes avec les

membres intéressés, y compris au bénéfice indirect des membres qui ne sont pas directement impliqués dans la mise en œuvre de ces activités.

La stratégie SRE développée par le secrétariat du CCRE, en étroite collaboration avec les membres de la plateforme sur les financements externes d'activités, met en place des outils et des processus stratégiques pour la gestion des activités durables sur le long-terme. Grâce à la stratégie, nous assurerons un meilleur flux d'informations avec les membres et une plus grande transparence en ce qui concerne l'engagement dans les projets futurs. La stratégie entrera en vigueur et sera mise en œuvre après son approbation en janvier 2022.

Autres réalisations majeures

Nous avons organisé, avec les membres de la plateforme sur les financements externes d'activités composée de membres du CCRE, les deux premières réunions. Les réunions étaient principalement axées sur l'élaboration de la Stratégie pour les Ressources Externes, la diffusion des opportunités de financement parmi les membres et les futures activités financées par des ressources externes.



→ Nous avons organisé deux sessions d'information sur les programmes de l'UE tels qu'Horizon Europe et le programme Citoyens, Égalité, Droits et Valeurs (CEDV). L'objectif de ces sessions d'information était de sensibiliser les membres du CCRE aux programmes Horizon Europe et CERV, de présenter les priorités de la Commission européenne et d'identifier comment les gouvernements locaux et régionaux (LRG), et leurs associations (LRGA) peuvent bénéficier et accéder à ces opportunités de financement.

→ Nous avons soumis les propositions de projet suivantes, avec succès :

+ Nous avons soumis une proposition de projet pour organiser des « Dialogues européens locaux et citoyens » (*"Local and Citizens European Dialogues"* (LACED)) et attendons les résultats de cet appel à projet de la DG HOME en janvier 2022.

+ Nous sommes dans la phase de négociation/signature du « Bureau de coordination et de soutien de l'initiative villes et régions circulaires » (*"Circular Cities and Regions Initiative's Coordination and Support Office"* (CCRI-CSO)) avec la DG RTD.

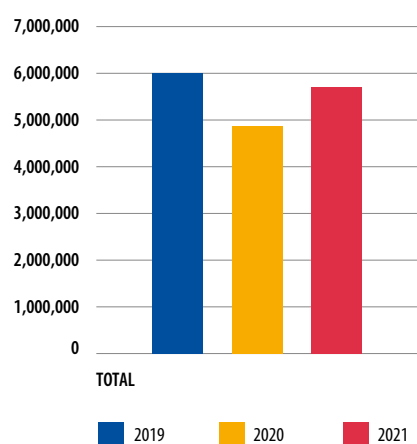
+ Nous sommes dans la phase de négociation/signature du deuxième « accord-cadre de partenariat » (*"Framework Partnership Agreement"* (FPA2)) et du troisième « accord spécifique de subvention » (*"Specific Grant Agreement"* (SGA3)) pour PLATFORMA avec la DG INTPA.

+ Nous sommes en phase de négociation du Partenariat Cadre pour les subventions de fonctionnement (*"Operating Grants Framework Partnership"*) avec la DG HOME et nous attendons une réponse spécifiquement au sujet de la subvention de fonctionnement (*"Specific Operating Grant"*) qui fait partie du Partenariat Cadre.

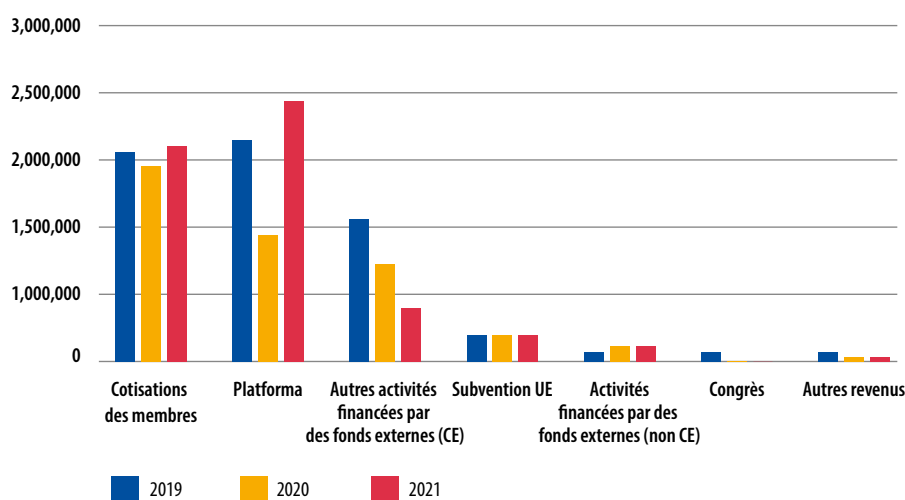
En cours

→ Le CCRE a été invité à rejoindre le consortium de villes mené par EUROCITIES et les organisations qui organisent des activités pour le mouvement [“Living in EU”](#). Ce consortium répondra conjointement à l’appel à propositions lancé par la Commission dans le cadre du [Programme pour une Europe numérique](#) d’ici février 2022. Le CCRE jouera un rôle de facilitateur, permettant ainsi l’échange d’expériences entre les organisations membres du CCRE faisant partie du mouvement (pour l’instant : VNG, VVSG, KT) et les autres associations actives dans le groupe d’experts du CCRE sur la numérisation. Cela permettrait aux membres du CCRE de mieux connaître et de comprendre les opportunités et l’expertise développées au sein de [“Living in EU”](#).

REVENUS (2021)



REVENUS (2021)* — PAR SOURCE DE FINANCEMENT



*En raison de la pandémie, plusieurs activités de 2020 financées par des fonds externes ont été reportées en 2021.

Communication et visibilité



Autres réalisations majeures

En 2021, nous avons publié plus de 120 articles en anglais et en français, et posté 650 tweets atteignant plus d'un million de vues ([Twitter du CCRE](#) uniquement). Quatorze bulletins d'information et newsletters (LOCAL INSIGHT et IN BRIEF) ont été envoyés au large réseau de contacts du CCRE. Ces bulletins d'information contiennent des informations et des nouvelles actualisées régulièrement sur les sujets présentant un intérêt pour les collectivités locales et régionales, ainsi que des informations collectées par le Secrétariat du CCRE.

Tout au long de l'année, **plusieurs campagnes** ont été lancées dans le but de promouvoir et de renforcer le rôle des collectivités locales et régionales et de leurs associations sur la scène européenne.

→ En collaboration avec le Comité des Régions et les associations membres du CCRE, nous avons mis en garde contre le fait que les collectivités locales soient écartées du processus et mise à l'écart des informations utiles lors de la planification et programmation des **plans de relance post-COVID** (voir [ici](#)). Le CCRE a également été actif au sein d'une [coalition européenne](#) exhortant les institutions européennes et les gouvernements nationaux à promouvoir les synergies entre les instruments de relance et les fonds structurels afin de maximiser l'impact de l'action européenne (voir [#cohesionalliance](#)).

→ À l'occasion de la **Journée de l'Europe**, le 9 Mai 2021, les dirigeants locaux et régionaux ont partagé leurs points de vue sur la Conférence sur l'avenir de l'Europe. Les porte-paroles du CCRE ont été invités à partager des messages vidéo et à rejoindre les conversations sur les médias sociaux avec les hashtags [#TheFutureisYours](#) et [#EuropeDay](#).

21 vidéos et des dizaines de messages sur les médias sociaux ont été partagés au cours de la journée, renforçant notre présence en ligne et contribuant à la diffusion des principaux messages de nos associations membres (également disponibles dans ce [fil Twitter](#)).

→ En nous joignant aux campagnes [#Power2Her](#) et [#LocalEquality](#), nous avons continué à plaider pour une représentation égale des femmes et des hommes dans la prise de décision. Ces campagnes ont donné de la visibilité aux femmes en politique et fourni des recommandations et des données sur la présence des femmes dans la prise de décision au niveau local, national et européen.

→ En coopération conjointe avec nos associations et d'autres réseaux de gouvernements locaux, nous avons fait campagne et obtenu que le « modèle coopératif multi-niveaux » (multilevel cooperative model) soit inclus dans **l'accord de Glasgow** comme moyen d'atteindre les objectifs de l'Accord de Paris (voir [ici](#) et jetez un œil à notre [infographie](#) sur « La relance verte locale en Europe »).

En cours

→ La nouvelle **brochure de présentation du CCRE**, fraîchement sortie des presses, donne un aperçu de notre réseau d'associations de collectivités locales et régionales, ainsi que de notre histoire, de nos activités et de nos réalisations. La nouvelle brochure sera disponible au début de l'année 2022.

Avec l'évaluation des outils à disposition et des savoir-faire en termes de communication au CCRE, nous voulons nous assurer que nos objectifs de communication sont alignés avec les besoins et les attentes des membres. En 2021, nous avons réalisé une enquête auprès de nos associations membres (38 réponses de 33 associations dans 25 pays), nous nous sommes plongés dans l'analyse des statistiques web (site web, extranet, newsletters, médias sociaux...) et nous avons mené une série d'entretiens et d'échanges avec le personnel du CCRE, celui des associations membres, les élus et les journalistes.

En 2022, nous nous efforcerons d'améliorer nos outils et pratiques de communication, et de renforcer encore la coordination entre les associations en matière de communication, notamment en animant le réseau des professionnels de la communication de nos associations membres.

Conseil des Communes et Régions d'Europe (CCRE)

→ **site web** | ccre.eu

→ **twitter** | [ccrecemr](https://twitter.com/ccrecemr)

+ **120** articles

+ **650** tweets

+ **1** million de vues sur Twitter

+ **14** bulletins d'information

Documents et publications du CCRE 2021

Prises de position et résolutions

→ Une vision à long terme pour les zones rurales ([EN](#))

→ La Charte européenne pour l'égalité : accessible, inclusive, locale / Déclaration de Poznań ([EN](#), [FR](#), [PL](#))

→ Vers un avenir plus vert et plus sain : pour un 8e programme d'action pour l'environnement donnant aux gouvernements locaux les moyens de prendre des mesures ambitieuses ([EN](#))

→ Prêts pour la COP26 : Messages clés pour la réalisation locale de l'Accord de Paris, Septembre 2021 ([EN](#), [FR](#))

Publications

Janvier

→ Sensibiliser les Citoyens par l'éducation au Développement, par PLATFORMA ([EN](#), [FR](#), [ES](#))

Février

→ Le travail des délégations de l'UE avec les collectivités territoriales pour le développement, par PLATFORMA ([EN](#), [FR](#), [ES](#))

Mars

→ Équilibre entre les genres au sein de la direction des associations européennes de GRL, Enquête du CCRE

→ Enquête sur la mise en œuvre locale de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées (CNUDPH), CCRE (8 pages)

Mai

→ Actions des municipalités et des régions en faveur de l'éducation à la citoyenneté mondiale, par PLATFORMA ([EN](#), [FR](#), [ES](#))

→ [Changement climatique et coopération décentralisée](#) (note par PLATFORMA et le CCRE)

Juin

→ Les collectivités territoriales européennes localisent les ODD | Continuité et changement en période de Covid-19, par PLATFORMA et le CCRE ([EN](#), [FR](#))

Septembre

→ Manuel de NALAS et de PLATFORMA sur la coopération décentralisée, mettant en valeur la contribution de la coopération décentralisée à la coopération au développement

Octobre

→ [Pour une relance locale verte](#) (infographie, 2 pages)

Novembre

→ [Résultats pour le CCRE et PLATFORMA à la COP26](#) (report, 25 pages)

Décembre

→ Partenariats entre les municipalités ukrainiennes et européennes : Facteurs clés de succès et d'échec pour une coopération municipale internationale durable, par Bridges of Trust (16 pages, EN, UA)

Médias

Infographies

→ [5 faits clés pour une mise en œuvre locale de l'Accord de Paris](#) par CCRE et-PLATFORMA

Vidéos

→ [70 ans de réalisations](#) (EN, FR, DE, ES, IT) par CCRE (animation vidéo, 04:12)

→ [Qu'est-ce que la coopération décentralisée ?](#) par PLATFORMA (vidéo, 02:10)

→ [Lauréats des PLATFORMAwards 2020 DIBA-IMADEL](#) par PLATFORMA (trailer 02:20 EN FR ES, film 27:47 EN FR ES)

→ [Journées européennes de la solidarité locale 2021](#) par PLATFORMA (clip vidéo, 00:58).

→ [Comment assurer l'égalité des genres sur le lieu de travail dans les gouvernements locaux et régionaux ?](#) par le CCRE et la FSESP (clip vidéo 02:10)

→ Journée de l'Europe, célébration des réalisations de l'Europe par le CCRE (21 messages vidéo des porte-parole du CCRE).

→ [Rencontrez les paires de mentors IncluCities](#) par IncluCities (chaîne YouTube).

→ [Découvrez la dernière étude de PLATFORMA-CEMR sur les ODD !](#) par CEMR-PLATFORMA (clip vidéo, 01:04).

→ [JED21 : Rejoignez-nous à la « Mairie en ligne du village global » !](#) par AIMF, CLGF, CCRE-PLATFORMA, CGLU

Ce rapport a été rédigé conjointement par les membres du secrétariat du Conseil des Communes et Régions d'Europe (CCRE). Il a été adopté par les membres du Comité directeur du CCRE le 27 janvier 2022.

Le contenu de ce rapport n'engage que son auteur et relève de sa seule responsabilité. La Commission européenne n'accepte aucune responsabilité quant à l'usage qui pourrait être fait des informations qu'il contient.

Editeur : Conseil des Communes et Régions d'Europe (CCRE)

Direction : Frédéric Vallier

Rédactrice en chef et coordination : Marlène Siméon

Coordination avec l'équipe de graphisme : Pierre Vander Auwera et Charline Feurtey

Graphisme : Agence i-logics, juin 2022

Date de publication : Juin 2022

Photos : unsplash.com & partners



L'Europe locale & régionale

Le Conseil des Communes et Régions d'Europe est la voix unifiée des collectivités territoriales européennes fédérées au sein de 60 associations nationales. Le CCRE est la section européenne de l'organisation mondiale Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU), par laquelle il représente les villes, municipalités et régions européennes à l'échelle internationale.

Fondé en
1951

60
associations membres

40
pays

115 000
collectivités locales
et régionales

Associations membres du CCRE *

Albanie
SHBSH

Allemagne
RGRE
DST
DStGB
DLT

Autriche
GEMEINDEBUND
STÄDTEBUND

Belgique
BRULOCALIS
VVSG
UVCW

**Bosnie-
Herzégovine**
SOGFBiH
ALVRS

Bulgarie
NAMRB

Croatie
HRVZZ

Chypre
UCM

Danemark
KL
REGIONER

Espagne
FEMP
EUDEL

Estonie
AECM

Finlande
AFLRA

France
AFCCRE

Géorgie
NALAG

Grèce
KEDE

Hongrie
TÖOSZ-MÖSZ
KÖOESZ

Islande
SAMBAND

Irlande
LGMA*

Israël
MASHAM

Italie
AICCRE

Kosovo
AKM*

Lettonie
LPS

Lituanie
LSA

Luxembourg
SYVICOL

Malte
LCA

Moldavie
CALM

Monténégro
UOM

**Macédoine
du Nord**
NALAS
ZELS

Norvège
KS

Pays-Bas
VNG
IPO

Pologne
ZMP
ZPP

Portugal
ANMP

Roumanie
ACoR
UNCJR
AMR

Serbie
SKGO

Slovaquie
ZMOS-SK

Slovénie
SOS
ZMOS-SI

Suède
SKR

**République
tchèque**
SMO CR

Turquie
TBB

Ukraine
AUC
YAPOP

Royaume-Uni
LGA
WLGA
COSLA
NILGA

*Organisation invitée à participer au travail du CCRE.

CCRE-CEMR

www.ccre.eu

 ccrecemr

Tél : +32 2 511 74 77

info@ccre-cemr.eu



Cofinancé par
l'Union européenne